SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Discours | Discours

Discours de remise des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur à Monsieur Thomas Garcia

- Lundi 18 novembre 2013 -

Monsieur le Préfet,

Madame la député, chère Jeanine,

Monsieur le Sénateur, cher François

Monsieur le Président du conseil général, cher Michel,

Monsieur le conseiller régional, cher Claude,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président de la chambre des métiers,

Mesdames et messieurs les élus,

Cher Thomas Garcia,

Je suis très heureuse d'être avec vous aujourd'hui dans les Hautes-Pyrénées, ce département que je connais bien et où j'ai le plaisir de retrouver de nombreux amis.
C'est un département dans lequel j'ai effectué de nombreux déplacements depuis ma prise de fonction et j'ai pu apprécier votre hospitalité, votre convivialité et votre volonté de travailler tous ensemble pour mettre en lumière les atouts de ce territoire.

Mais ce qui nous réunit cet après-midi, c'est vous Monsieur Garcia, et le parcours d'un homme que la République a souhaité honorer par l'une de ses plus hauts distinctions.

Tout au long de votre carrière, vous avez en effet témoigné d'une énergie implacable dans chacun des projets que vous avez menés et dès votre plus jeune âge.

Et tout le mérite vous revient d'autant plus que vous êtes, ce que l'on appelle avec beaucoup de respect et d'humilité pour la force de caractère que cela implique, un autodidacte passionné par l'innovation permanente.
Et en cela aussi votre parcours est un bel exemple pour la jeune génération.

Vous avez en effet assez rapidement quitté les bancs de l'école pour rejoindre votre père qui vous enseigne alors le métier de garagiste.

C'est donc auprès de lui que vous vous formez professionnellement, mais aussi et avant tout personnellement ; c'est ce père, qui a fui en 1936 l'Espagne de Franco pour trouver refuge en France, qui est entré dans le maquis, qui vous a montré l'importance des convictions, de l'engagement et des valeurs.

Il vous a également poussé à vous engager, très jeune, dans l'harmonie bagnérèse et, un peu plus tard, à devenir éclaireur de France.

Outre un grand talent pour la trompette que vous exercerez pendant plus de 30 ans dans le cadre du concert hebdomadaire donné par l'harmonie, vous retirerez de ces premières expériences le goût de la convivialité, le sens du partage et de la vie associative.

Vous êtes aussi, cher Thomas Garcia, un entrepreneur dans l'âme. Dès 1969 – vous avez alors à peine 20 ans, et il faut que votre père vous émancipe pour que vous ayez le droit de vous inscrire à la chambre des métiers – vous ouvrez votre premier garage à Pouzac, non loin de votre commune natale, sur cette terre à laquelle vous êtes profondément attaché.

Vous ne le savez pas encore, mais ce sera pour vous le début d'une très grande aventure, dans laquelle vous serez sans cesse accompagné par votre frère Manuel. Au cours des 43 années de carrière qui commencent alors pour vous deux, vous développerez ensemble, grâce à une grande complémentarité, une activité qui sera toujours commune.

S'il est malheureusement disparu, il reste toujours dans votre cœur et dans votre mémoire comme le partenaire de toute votre vie, celui avec lequel, depuis les jouets de votre enfance jusqu'à la gestion de 3 garages vous avez tout partagé, (et notamment cette envie de faire toujours grandir votre entreprise) avec une immense et profonde affection.

Vous avez toujours eu l'envie de vous développer et cette envie a toujours été au centre de votre action. A peine installés, vous vous sentez trop à l'étroit dans 200 m^2 ; il vous faut de la place pour développer votre garage qui voit sa surface multipliée par quatre en l'espace de quelques années.

Mais développer une entreprise, c'est aussi trouver des investisseurs et des partenaires. Lorsque vous envisagez de créer un deuxième garage, vous vous tournez vers le fond de développement économique et social, mais vous apprenez que pour y obtenir un prêt, il faut être titulaire d'un brevet de maîtrise, et que cela vous demanderait 4 ans d'études !

Mais qu'à cela ne tienne !

Vous décrochez votre téléphone pour appeler celui qui est alors le directeur de la chambre des métiers, et qui deviendra votre meilleur ami, pour le convaincre que vous méritez d'être exonéré de votre première année.

Alain Molina est ici avec nous cette après-midi et je le salue chaleureusement car il vous a fait confiance, vous a accompagné et vous a encouragé à investir toujours davantage, en vous faisant nommer membre associé de la chambre des métiers.

Mais au delà de ces rencontres humaines, c'est bien vous qui, à chaque étape de votre vie, avez su saisir toutes les opportunités qui s'offraient à vous.

Vous avez en effet su anticiper avant tout le monde la révolution informatique et voir qu'elle permettait des solutions efficaces pour simplifier l'administration et la gestion des petites entreprises et faciliter le développement commercial, et ceci dès 1981.

Votre entreprise a été l'une des toutes premières à être équipée de logiciels.

Cela vous permet, et vous y tenez plus que tout, de continuer, même si vous y passez parfois vos nuits, à assurer vous-même la gestion de chacune de vos structures.

C'est encore un précurseur que vous serez, en 1987, le premier à disposer d'un distributeur de carburant avec paiement par carte de crédit, puis que vous transformerez, en 1992, votre atelier de Bagnère de Bigorre en centre de Contrôle technique, et que vous en installerez un second à Tarbes.

Votre esprit d'innovation, votre passion pour le progrès, votre désir profond d'aller toujours de l'avant, cher Thomas Garcia, font indéniablement de vous un homme au parcours exceptionnel, qui va jusqu'au bout de chacun de ses projets.

C'est bien ce que vous avez fait lorsque, toujours sur les conseils d'Alain Molina, vous vous êtes tourné vers la Société de Cautionnement Mutuelle Artisanale (SOCAMA), alors que les banques refusaient de vous accompagner. Vous n'avez jamais oublié la confiance qu'elle vous a accordée à ce moment décisif de votre vie.

Parce que les SOCAMA soutiennent les projets des petites entreprises en leur donnant accès à un crédit sécurisé, vous y avez vu le moyen de soutenir le désir de grandir de tous les petits entrepreneurs, et c'est cela, c'est cette solidarité avec les autres entrepreneurs que vous avez chevillée au corps et qui vous a conduit à prendre des responsabilités de plus en plus importantes dans les SOCAMA.

Je crois qu'il est important de rappeler ici que les SOCAMA, dans les années 1970, sont de toutes jeunes structures, pas encore parfaitement stabilisées, et que, lorsque vous entrez à la SOCAMA 65 en tant qu'administrateur en 1977, il n'existe pas encore de fédération nationale. C'est donc grâce à des femmes et à des hommes comme vous qu'au fur et à mesure ces institutions ont grandi et se sont organisées au service de nos TPE.

Et à partir de là vous êtes devenu profondément européen. C'est une conviction forte que nous partageons. Vous avez su voir, là aussi bien avant tout le monde, à quel point l'Europe était nécessaire et pouvait être utile à nos concitoyens et à nos entreprises.

Vous avez ainsi participé à la création en 1990 de l'Association Européenne du Cautionnement Mutuel, avant d'en prendre la direction – et vous pouvez êtes fier de voir que le fonds européen d'investissement collabore désormais activement avec les SOCAMA ; c'est ce dont témoigne, par exemple, la signature, le 24 juin dernier, d'un accord de garantie entre la Fédération Nationale des SOCAMA, la Banque Populaire et le Fonds Européen d'Investissement.

Je ne vais pas citer tous les postes que vous avez occupés tant ils sont, mais je veux souligner ici votre souci constant d'accompagner au plus près les projets économiques portés par les artisans. Depuis 2001, vous êtes président d'honneur de la Fédération Nationale tout en continuant à assumer pleinement votre rôle de Président de la SOCAMA Pyrénées-Garonne où votre compétence, votre dynamisme et votre fidélité font l'unanimité.

Il me semble pourtant, cher Thomas Garcia, que ce panorama que je viens de dresser serait encore incomplet si je ne disais rien de la famille qui vous entoure. Je veux d'abord parler bien sûr de votre épouse.

Chère Madame, (chère Aura) vous êtes venue de Colombie et vous avez choisi par amour notre beau pays, vous avez voulu vous engager pour le service public et travailler au Conseil Général des Hautes-Pyrénées et vous avez toujours été un soutien pour celui qui partage votre vie ; je veux vous en remercier chaleureusement.

Je veux aussi bien sûr parler de Dorian, votre fils, qui a eu 14 ans et à qui, déjà vous avez transmis le goût de l'entreprise tout autant que celui de la musique !

Et bien entendu, je veux parler de vos filles aînées. Si Laurence, votre fille aînée, qui est professeure des écoles à la Réunion, n'a pas pu faire le voyage aujourd'hui, je veux saluer la présence de Stéphanie, qui arrive de Cambrieu où elle dirige un hôpital, et qui a souhaité être avec son père pour cette grande et belle occasion.

Enfin, je n'oublie pas vos quatre petits enfants (Nathan, Maïlys, Louka et Cléo), qui comptent beaucoup pour vous.

C'est bien tout cela, ce parcours professionnel dense, ces engagements associatifs, cette famille heureuse qui vous donne aujourd'hui l'envie de continuer à aller de l'avant, qui vous pousse vers de nouveaux horizons – de Casablanca, à Budapest ou à Bogota – où vous donnez des conférences, et c'est ce qui fait votre joie de vivre et votre enthousiasme bien connu de vos amis.

***

Mesdames et Messieurs, c'est donc un citoyen au parcours exemplaire, un homme de convictions et de valeurs, un grand acteur de la vie économique locale, nationale et européenne, qui a œuvré avec une détermination sans faille pour faire vivre les petites entreprises, que nous honorons aujourd'hui et à qui nous rendons hommage.
C'est un homme déjà distingué par Monsieur PATRIAT, alors ministre du gouvernement Jospin que je suis fière d'élever au rang d'Officier de la Légion d'Honneur.

Cher Monsieur, que ces insignes vous soient un témoignage de l'estime, de l'amitié et de la reconnaissance que vous portent nos compatriotes et notre pays.

Thomas Garcia

Au nom du Président de la République,
Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,
Nous vous faisons Officier de la Légion d'Honneur.